

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 janvier 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme ZIVKOVIC - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme AVENA (pouvoir Mme DILLENSEGER) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir M. BORDAT) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir Mme BLAYA) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

Membres absents : M. LOVICHY - M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

La Minoterie - Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 « scène conventionnée d'intérêt national » à conclure entre la Ville, l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la compagnie l'Artifice

Madame Martin, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique culturelle en direction du jeune public, la Ville de Dijon a confié en décembre 2013 à la compagnie l'Artifice la direction de la Minoterie – l'ancienne halle Bonnotte réhabilitée située au 75, avenue Jean Jaurès.

Après ces cinq années d'activité, la Minoterie est désormais clairement identifiée en tant que lieu de création et d'éducation artistique et culturelle mais également comme un espace ressources pour l'ensemble des professionnels du secteur.

Désormais titulaire de l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » avec une mention spécifique « Art, Enfance, Jeunesse », il est proposé de signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 entre la compagnie l'Artifice et ses partenaires publics (État, Région Bourgogne Franche-

Comté et Ville de Dijon) pour accompagner la mise œuvre du projet artistique et culturel de la compagnie et définir les modalités de son évaluation.

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel.

Les modalités techniques de mise à disposition du site de la Minoterie au profit de la Compagnie l'Artifice feront l'objet d'une convention bipartite spécifique, entre la Ville et la compagnie.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 « scène conventionnée d'intérêt national » et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ